

**Arrêté du 11 septembre 2012 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Privas
NOR : JUSB1234341A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Chantal LEVEAU épouse DELAYE, adjointe administrative principale de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Privas.

Article 2

Mme Martine TATU née LAMBERT, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter du 1er septembre 2012 et jusqu'au 31 octobre 2012, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Privas.

Article 3

Mme Martine TATU née LAMBERT, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter du 1er novembre 2012, nommée régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Privas.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nîmes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 11 septembre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK